

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 3 juillet 2018

Présents:

P. LECLERCQ – C. ALAGHEBAND – M. COISY – H. BAILLEUL – G. NORMANT – G. BERRUET – C. DWEK – A. BERGUE – G. THEPAUT – C. DUPLESSIS

Absents excusés:

B. GOURVEZ – Y. MORIN – JP. BRUNET – G. PORTUGAL – Y. DE LA PORTE DU THEIL – J. SMYKOWSKI (pouvoir donné à G. Berruet)

Début : 19H00

PV DU PRÉCÉDENT CA

Le PV de la réunion du CA du mois de juin 2018 n'a fait l'objet d'aucune remarque ni demande de modification. Il est donc approuvé à l'unanimité.

LES DÉCISIONS PRISES PAR LE C.A.

1. Annulation de la nocturne

Gilbert constate qu'il est dommage de passer du temps d'organisation pour finalement annuler, pour lui et pour les adhérents qui voulaient venir.

Il faut intégrer dans le planning du travail des salariés les besoins de présence liés aux différentes manifestations et coopérer plus étroitement avec la commission « salariés » lors de la constitution du planning des salariés.

La prochaine nocturne pourrait avoir lieu un vendredi.

2. Demande de Mr Bobin

Compte tenu de la situation exceptionnelle décrite, le CA accorde une adhésion réduite à 50% pour 2018 et 2019. Autrement dit, le CA décide que la somme payée par Mr et Mme Bobin couvre leur adhésion pour 2018 et pour 2019. Il leur restera à régler leur licence en 2019 et auront le droit de vote en 2019.

Vote n° 01-07-2018		
Oui	Non	Abstentions
10	0	0

3. Etude municipale sur le ré-aménagement du stade

Après lecture et discussion, sans modification, le C.A. adopte le document d'Alain (besoins AGS pour le réaménagement) comme document de référence à remettre et à exposer au cabinet D2X qui réalise l'étude pour la municipalité.

Vote n° 02-07-2018		
Oui	Non	Abstentions
10	0	0

4. Panne internet / Choix prestataire

Suite à l'orage, l'accueil est resté 3/4 jours sans internet. Alain a tenté de restaurer la livebox, difficilement.

Notre PC est vieillissant. Nous ne sommes pas en mesure de superviser/contrôler si les sauvegardes sont faites et exploitables.

Il est nécessaire de trouver une solution d'assistance informatique par un professionnel compétent.

Un groupe de travail est composé pour définir un cahier des charges, déterminer les besoins et rechercher un prestataire. Alain, Carole, Christophe, Philippe.

Vote n° 03-07-2018		
Oui	Non	Abstentions
10	0	0

5. Procédure d'achat

L'achat par l'AGS d'un matériel d'occasion ne permet pas d'avoir une pièce comptable. D'où la proposition de Christophe de mettre en place une procédure particulière, avec un nouvel alinéa :

Achats auprès de personnes non patentées

Pour ces types d'achat, une **ATTESTATION DE VENTE – LETTRE DE CESSION** doit être complétée par le vendeur.

Ces achats doivent rester exceptionnels, non récurrents et répondre à un véritable besoin de l'AGS afin d'éviter toute dérive.

L'utilisation de cette forme d'achat doit être préalablement validée par 2 membres du CA plus le trésorier.

Les règles d'achat ci-dessous s'appliquent à cette forme d'achat.

en PJ, le modèle de lettre de cession.

Le CA donne son accord pour accepter cet ajout à la procédure des achats.

Vote n° 04-07-2018		
Oui	Non	Abstentions
10	0	0

6. Debrief école de golf

Cyrille commente le CR d'activité de Gilles Portugal

Les cours collectifs depuis janvier sont en hausse par rapport à 2017

Les cours individuels donnent lieu à davantage de forfaits (achat de 10 x ½ h à 210 euros au lieu de leçon par leçon)

Il est souhaitable d'intégrer un cours de règles sur le terrain

Le 23 juin a donné lieu à une très belle clôture de la saison de l'école de golf

La jeune Flavie ne répond pas à ce jour aux critères du passeport jeunes ; ses parents en sont informés. Elle pourrait les remplir prochainement si elle réussit un bon résultat sur une prochaine compétition.

Sur proposition de Cyrille, Alain va examiner la possibilité de remplacer les tapis de practice. Les anciens tapis seront utiles après remplacement sur certaines zones, du parcours ou de l'accueil.

7. Pro Am

Gilbert rappelle les principes du prochain Pro Am. Lancement des inscriptions dès cette semaine.

Une tombola sera organisée, Henri a trouvé des lots attractifs et de valeur.

Christophe relancera la Société Générale qui ne donne pas de réponse à ce jour.

Philippe contactera la mairie de Saint Sébastien pour voir si une communication dans le journal municipal avant le 2/9 est possible.

8. Roughs / mail de Dominique sur la fréquentation

Nous reviendrons sur les chiffres produits en les comparant avec ceux de 2017. Concernant les autres remarques, le terrain appartient à la ville, la ville est légitime pour gérer ses terrains à son gré.

Tous les ans, nous avons entre mai et juillet 2 ½ mois difficiles à cause de l'état des roughs.

La situation a déjà beaucoup évolué récemment, grâce à Alain notamment, avec des zones de retombée de balle qui sont tondues (sur le 2, le 6) et élargies.

Le CA décide de chercher des solutions pour accélérer le jeu dans ces 2 ½ mois.

Carole propose d'offrir trois balles aux joueurs pendant cette période, et d'imposer la règle locale « obstacle d'eau latéral » pour les roughs. En l'attente d'autres propositions, celle-ci pourra être mise en place au printemps 2019.

9. Nana's Cup

En complément de son rapport d'activité, Carole relate le succès de la Nana's Cup et Cyrille insiste sur les liens privilégiés qui existent avec l'Ile d'Or.

Carole prépare un mail de remerciements qui sera envoyé au nom de l'AGS à l'Ile d'Or.

10. Handigolf

En complément de son rapport d'activité, Gilles expose son plan de travail pour l'été handi. Il est en recherche de bénévoles pour soutenir l'activité Handigolf.

Il pense prendre la structure gonflable à la ligue 2 jours plus tôt en septembre pour une manifestation le jeudi 5/9 à l'occasion de la journée mondiale de la moelle épinière.

11. Communication / Newsletter

À partir de septembre, un membre du CA écrira un article à publier dans la newsletter dans une rubrique intitulée « le mot du CA ».

Ces articles peuvent évoquer l'état de nos projets, un projet ou débat particulier, et sera signé par l'administrateur qui le rédige au nom du CA. Il n'y aura pas de relecture par le CA avant publication.

Nous constituerons une liste des sujets à évoquer. Si nous avons beaucoup à dire, nous pourrions faire une newsletter « spéciale CA ». Le premier rédacteur pour la newsletter de début septembre sera Philippe.

Séance levée à 21h15.

Prochain CA :

le mardi 11 septembre 2018 à 19h.

Centre Social du Douet, petite salle à 19h